



BASSIN DE THAU
Entre Terre et Lagune

Protocole de mesures sanitaires pour les activités extérieures d'éducation à l'environnement avec le grand public

En tant que structure d'éducation à l'environnement, le CPIE Bassin de Thau propose tout au long de l'été des activités extérieures de découverte de l'environnement auprès du grand public.

Dans le contexte de déconfinement amorcé le 11 mai 2020, les animations estivales programmées sont maintenues.

Toutefois, afin de limiter la diffusion du virus Covid-19 et de protéger les participants et les encadrants, des mesures sanitaires seront mises en place. Ce document en précise les modalités et annonce les conditions de participation aux activités.

Ces différentes mesures seront affichées sur les supports numériques de communication des animations et seront énoncées lors des inscriptions aux sorties.

1. Mesures relatives à la limitation du nombre de personnes et à la distanciation physique

- Pour les animations en milieu extérieur, le nombre de participants est jusqu'à nouvel ordre limité à 10 personnes, encadrants compris. Ce nombre de participants pourra être amené à évoluer en fonction des nouvelles réglementations.
- Une distanciation physique d'au moins 1 mètre sera respectée entre l'encadrant et les participants. Nous demandons aux participants de respecter cette distanciation.
- Les informations sur le respect des distanciations seront énoncées au démarrage de l'activité et rappelées si nécessaire tout au long de l'activité

2. Mesures relatives à la mise en place des gestes barrière

- L'encadrant sera équipé d'un flacon de gel hydroalcoolique (GHA) et se lavera les mains avant et pendant la durée de l'animation.
- Il est demandé aux participants de se laver les mains au GHA au début de l'animation. Il est recommandé que les participants fassent usage de leur propre GHA. Toutefois, ils pourront utiliser celui fourni par l'encadrant si besoin.
- L'encadrant portera un masque ou une visière de protection.
- Le masque ou la visière ne sont pas obligatoires pour les participants mais sont recommandés
- En cas de prêt de matériel (épuisettes, jumelles), le matériel sera désinfecté avant l'animation et, dans la mesure du possible, ne sera pas échangé entre participants. S'il devait être échangé, le matériel sera désinfecté avant d'être transmis à un autre participant.
- Les participants ayant leur propre matériel sont invités à l'utiliser.



BASSIN DE THAU
Entre Terre et Lagune



3. Rappel des gestes barrières généraux à adopter durant l'animation :

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Se laver très régulièrement les mains**
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) **0 800 130 000**
(appel gratuit)

Santé publique
France

CPIE Bassin de Thau

60 boulevard Victor Hugo – 34 110 Frontignan
www.cpiebassindethau.fr

Tél. : 04.67.24.07.55 - SIRET N°502 086 010 00035 - NAF : 9499Z

